

COMMUNIQUÉ DE PRESSE *Pour diffusion immédiate*

Congrès FQM : lancement de la 5^e campagne de recrutement des Fleurons du Québec

Saint-Hyacinthe, le 24 septembre 2009 – La Corporation des Fleurons du Québec lance sa cinquième campagne de recrutement lors du Congrès de la FQM qui a lieu du 24 au 26 septembre 2009 à Québec. Nés en 2006, les Fleurons du Québec reconnaissent les efforts d'embellissement durable des municipalités québécoises. La cote de classification horticole des *Fleurons*, semblable aux étoiles pour les hôtels (de 1 à 5 *fleurons*), est valable pour trois ans et peut être affichée dans les entrées municipales.

Un succès sans précédent

Depuis le début de cette nouvelle formule de classification horticole en 2006, 253 municipalités ont adhéré au programme, et se sont engagées dans l'amélioration continue et durable de leurs aménagements paysagers. Signalons d'ailleurs que la majorité des municipalités de la première édition (2006) ont renouvelé leur adhésion aux Fleurons du Québec en 2009, ce qui confirme le succès de ce programme novateur. Ces municipalités espèrent progresser dans l'échelle des *Fleurons*, car ceux-ci constituent non seulement une source de fierté, mais aussi un facteur d'attractivité pour les voyageurs et les nouveaux résidents.

La signalisation officielle : un facteur d'attractivité

Outre les nombreuses retombées d'embellissement horticole et paysager pour une communauté, soulignons la hausse de la valeur immobilière et du facteur d'attractivité. C'est pourquoi une **signalisation officielle**, acceptée par les ministères des Transports et du Tourisme, a été mise en place afin de permettre aux municipalités Fleurons du Québec d'afficher leur cote de classification horticole aux entrées municipales. On peut voir aujourd'hui les panneaux caractéristiques des *Fleurons* dans toutes les régions du Québec, affichant une valeur reconnue et encourageant toute la collectivité à participer à l'embellissement de son cadre de vie. Ce panneau distinctif signale aux visiteurs le nombre de *fleurons* obtenus et les années d'édition de la classification horticole. Les efforts pour embellir le milieu de vie se transforment ainsi en facteur d'attractivité, et les *fleurons* sont fréquemment utilisés dans les outils de promotion touristique et résidentielle.

Les autres avantages de la classification horticole

Parmi les autres avantages de la classification horticole, signalons un rapport d'évaluation offrant une vision globale de la municipalité, et des pistes d'amélioration sur un horizon de trois ans. De plus, les Fleurons du Québec ont leurs *Ateliers verts*, des formations régionales permettant aux municipalités de rencontrer des experts et d'échanger sur leurs initiatives gagnantes. Enfin, les municipalités profitent de nombreuses réductions sur les outils liés à l'horticulture ornementale durable, par exemple :

- Le *Guide d'implantation et d'entretien d'une pelouse durable*
- Les dépliants *Implantation d'une pelouse durable* et *Entretien d'une pelouse durable*
- Le *Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines*
- Les dépliants *Je végétalise ma bande riveraine* (500 dépliants gratuits)
- La brochure *Les bienfaits de l'horticulture ornementale pour votre municipalité*
- La brochure *Jardiner, ça fait du bien à tout le monde* (100 brochures gratuites)

Deux témoignages des retombées des Fleurons du Québec

« Depuis que nous avons obtenu nos Fleurons du Québec, les citoyens sont fiers et nous félicitent quotidiennement pour nos aménagements paysagers. Les commerces et les industries ont fait leur part pour embellir le milieu de vie. Le développement domiciliaire a augmenté. On a aussi constaté une baisse du vandalisme. »

– Normand Saulnier, Contremaître des espaces verts, Ville de Lachute

« Les Fleurons du Québec ont eu un effet d'entraînement auprès de la population. La mobilisation est générale pour décrocher un quatrième *fleuron*! On voit les visiteurs s'arrêter devant les aménagements, Notre-Dame-du-Lac est devenue une ville coup-de-cœur. »

– Gilles Garon, maire, Ville de Notre-Dame-du-Lac

Adhérer aux Fleurons du Québec, c'est simple!

L'adhésion aux Fleurons du Québec est volontaire et se fait simplement en remplissant un formulaire. La Corporation demande des frais d'adhésion qui couvrent la visite des classificateurs et leurs services professionnels.

Le formulaire d'adhésion ainsi que toute l'information concernant la classification horticole sont disponibles en ligne au www.fleuronsduquebec.com.